

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXII

JUILLET 1933

No 7

SOMMAIRE:—Monseigneur Emile Yelle, coadjuteur de St-Boniface — Apologétique: Ubi vult Spirat... — Théologie morale: Habits masculins portés par les femmes — Nouvelles religieuses: La béatification de Pie X; Une chapelle à Beaurain — Question sociale: L'Eglise et la crise actuelle — Chronique diocésaine: Monseigneur Lajeunesse à Le Pas; Les droits du français; Au monastère du Précieux-Sang; Anniversaire du sacre de Mgr Béliveau; Vingt-cinquième anniversaire de M. l'abbé Beaudry; Le Rév. Frère Joseph à l'honneur; L'oeuvre des vacances; Catéchisation des enfants — Calendrier du mois: Tableau des Quarante Heures — Nécrologie — Histoire de l'Ouest: Lettres de Mgr Taché.

## MONSEIGNEUR EMILE YELLE

Coadjuteur de St-Boniface

Les journaux nous ont apporté la dépêche suivante:

“Cité Vaticane, 25 (S. P. C.). — M. Emile Yelle, Sulpicien, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, est nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface.”

\* \* \*

Le nouvel évêque est né à Saint-Remi de Napierville, le 4 avril 1893, fils de Simon Yelle, cultivateur, et de Rosina Dagenais. Il a fait ses études classiques au petit séminaire de Joliette (1908-1914) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal (1914-1917). Il a été ordonné prêtre par Mgr Bruchési le 15 juillet 1917, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Après son ordination, il alla parfaire ses études à Rome jusqu'en 1919. Il a obtenu, à l'Angélique, le doctorat en philosophie. Avant de revenir au Canada, il fit sa solitude à Paris (1919-1920). De 1920 à 1927, il a été professeur de dogme, de liturgie et d'histoire de l'Eglise au Grand Séminaire de Montréal. Il était supérieur depuis 1929.

Le premier mouvement de tous en apprenant la nouvelle a été de remercier Dieu qui a daigné entendre nos prières en continuant d'une manière aussi éclatante la lignée déjà glorieuse des évêques de Saint-Boniface.

La nécessité d'un coadjuteur devenait imminente à mesure que le rétablissement complet de notre vénéré Archevêque se

faisait attendre. La présence de Monseigneur Yelle à l'Archevêché soulagera l'Archevêque titulaire en lui enlevant une partie de ses responsabilités et de ses soucis. Le nouveau Coadjuteur sera donc bienvenu à Saint-Boniface et ceci non seulement en raison de la situation particulière où s'est trouvée l'administration depuis la cruelle maladie de notre Archevêque, mais surtout à cause des éminentes qualités qui, encore une fois, le rendent si digne de succéder à nos évêques.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de Saint-Sulpice et de sa splendide cohorte de prêtres, si remarquables par leur zèle et leur science. Saint-Sulpice a fait sa marque dans le monde. C'est, je crois, Henri Brémond qui dit que l'on n'a pas rendu suffisamment justice à cette école ascétique, fondée par M. Olier et continuée par ses fils. En ce qui nous touche, Saint-Sulpice s'est identifié avec l'histoire de notre pays. Il y aura bientôt trois siècles que les premiers missionnaires en sont arrivés, et depuis ces jours lointains leurs successeurs sont restés fidèles à l'esprit — comme à la lettre — de leurs débuts. Ajoutons encore que Saint-Boniface a eu avec les Messieurs de Saint-Sulpice d'illustres relations. Il y a eu Monseigneur Lartigue qui s'est vivement préoccupé des intérêts de notre jeune Eglise d'alors. Les Révérends Soeurs Grises, qui ont tant fait pour la diffusion de la Foi dans nos régions, sont les filles spirituelles des Messieurs de Saint-Sulpice. Monseigneur Taché était très attaché à Saint-Sulpice où il comptait de nombreux amis. Monseigneur Langevin avait été leur élève et avait même enseigné dans une de leurs maisons. Le titulaire actuel les a toujours tenus en vénération et c'est ce qui fait que tant de nos prêtres sont allés puiser auprès d'eux, à Montréal ou à Rome, les leçons de vertu et de science qui font les apôtres. Monseigneur Yelle ne sera donc pas en pays inconnu!

Le nouveau Coadjuteur semble avoir été préparé par Dieu au rôle qu'il va jouer. Le diocèse de Saint-Boniface compte presque cent années d'existence. Il y a eu les périodes des débuts, alors que Monseigneur Provencher poussait la charrue de ses mains puissantes et bâtissait lui-même les chapelles branlantes des premiers jours.. Il y a eu l'époque des missions sauvages, ébauchée sous Monseigneur Provencher et continuée sous son successeur, le puissant Monseigneur Taché, qui jeta aussi les premiers fondements des paroisses organisées. Il y eut ensuite Monseigneur Langevin, le constructeur dont l'oeuvre reste... "l'art robuste" qui a l'éternité! L'on parle toujours de Monseigneur Langevin comme le champion de nos droits et l'on oublie quels édifices il a fondés. Sous ces deux Archevêques l'oeuvre des débuts a grandi avec une étonnante rapidité. Ces mouvements religieux ont évidemment suivi ou accompagné les mouvements politiques et économiques du pays. L'oeuvre du

titulaire actuel a été de garder ce qui avait été confié à ses charges en développant lui aussi, dans un territoire amoindri et appauvri, ce qu'il avait reçu de ses prédécesseurs dans la Foi. Gouvernement de sagesse; formation à la discipline, recrutement du clergé, administration des biens temporels, que sais-je? Le tout avec prudence et mesure. La crise que nous traversons trouve le diocèse dans une situation viable, en raison de cette prudente administration.

Saint-Boniface est donc un diocèse qui a des traditions glorieuses. Son progrès date des débuts et ne s'est jamais démenti. Qu'on nous permette de risquer ce qui suit. Il nous semble que le nouvel élu vient bien à son tour lui aussi et qu'il figure magnifiquement dans la lignée. A une époque où la Métaphysique fait défaut, — dans notre pays surtout, — où la sainte philosophie est l'objet du mépris ou de la contradiction, il faut que la classe dirigeante catholique et surtout le clergé, soient des hommes d'étude et de savoir. Nous avons eu un exemple de ce que je veux dire à la dernière Session de notre Législature alors que les Catholiques sont parvenus à faire échouer le fameux Bill autorisant la vasectomie des aliénés. Cette mesure n'était qu'un paravent. Ne nous faisons pas illusion, nous aurons avant peu à combattre des mesures autrement nocives, menaçant la famille et la société toute entière. Nécessité d'études, de directives claires. Le nouvel élu est éminemment qualifié pour encourager les unes et pour donner les autres. Quelle influence bienheureuse n'aura pas également cet homme de piété et de savoir, formé à la vieille école — faite de bon sens aussi bien que de vertu — quand il s'agira du recrutement de notre clergé diocésain, de son organisation intime, de ses études et de sa formation propre. Ajoutons encore un mot. Les Messieurs de Saint-Sulpice ont l'avantage d'être à la croisée des chemins. Ils sont en effet admirablement situés pour obtenir non seulement une science spéculative mais même une expérience précieuse. Ils sont directeurs, à Rome comme à Paris, et à Montréal comme à Baltimore, de maisons de formation où ils rencontrent durant leurs études et après, les chefs religieux de millions d'âmes. Ils font des études très complètes en théologie comme dans les lettres, en exégèse comme dans les sciences. Ils font par ailleurs du ministère dans les paroisses et s'occupent des oeuvres de jeunesse et en général de toutes les oeuvres qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler oeuvres sociales. Leur travail est bien connu dans la région de Montréal comme il l'est à Paris. Je veux simplement faire remarquer que leur connaissance des âmes et des choses n'est pas seulement livresque. Ceux qui les ont vu à l'oeuvre savent à quoi s'en tenir.

Monseigneur Yelle est le second Sulpicien qui a été fait évêque par Pie XI. Il y a le Cardinal Verdier et Monseigneur

Yelle. Ce n'est pas dans les habitudes de Saint-Sulpice et il a fallu l'ordre formel du très Saint-Père. L'Esprit Saint a guidé le Père des fidèles et nous en remercions le ciel et le siège de Rome. L'un et l'autre viennent de nous donner une grande preuve de leur amour.

\* \* \*

“Le Devoir” salue la nomination de Monseigneur Yelle dans les termes suivants :

La nomination à Saint-Boniface, comme coadjuteur avec future succession de S. Exc. Mgr Béliveau, du supérieur du Grand Séminaire de Montréal, n'aura point surpris ceux qui savent de quelle estime le clergé canadien entoure ce jeune prêtre, chargé, bien avant la quarantaine, de l'une des plus importantes fonctions qui soient ici la formation du jeune clergé dans un séminaire qui reçoit, non seulement les ecclésiastiques de chez nous, mais encore, ceux de plusieurs diocèses étrangers.

Que les autorités compétentes aient posé sur d'aussi jeunes épaules de si lourdes responsabilités, cela, plus que tout le reste, dit l'opinion qu'elles s'étaient depuis longtemps formée de l'intelligence et du coeur de ce prêtre, de sa prudence et de sa vertu.

L'élection à l'épiscopat et l'envoi à Saint-Boniface, dans sa quarantième année, du supérieur du Grand Séminaire, attestent que l'expérience n'a fait que confirmer cette opinion déjà ancienne.

Nous prions le nouvel évêque coadjuteur de Saint-Boniface d'agrèer, avec nos très respectueuses félicitations, les voeux de long et fructueux épiscopat que nous lui adressons du fond du coeur.

### Apologétique

#### UBI VULT SPIRAT...

Il n'y a rien de plus merveilleux que l'action de Dieu sur les âmes. L'Esprit est non seulement varié dans ses dons, comme l'explique saint Paul, il est encore extraordinairement fécond dans la manière d'agir sur les humains. Je ne parle pas ici des effets merveilleux qu'Il opère dans la vie de ceux qu'Il a conquis, je veux plutôt parler de l'amour qu'Il manifeste à certaines âmes privilégiées qu'Il conduit de l'erreur à la vérité, de l'indifférence ou de l'impiété à la sainteté. Nous appelons ces cas extraordinaires des “conversions”. Quelles en sont les lois? Un savant dominicain a écrit un traité sur “la psychologie de la conversion”. Le volume est extrêmement intéressant mais, en somme, il dit peu de chose. C'est qu'il existe dans toute conversion un élément de mystère qui échappe à toute analyse.

L'action diffuse de l'Esprit s'y manifeste sans qu'on puisse en saisir la raison, ni même souvent les procédés. C'est comme aux jours primitifs alors que l'Esprit était porté sur les eaux... Ubi vult spirat... L'action divine ne saurait être réduite à nos lois et nos analyses minuscules.

Les hommes tentent parfois de capter les grandes forces de la nature mais un jour ou l'autre ces mêmes forces brisent les entraves et renversent les barrières et l'on s'aperçoit qu'elles n'étaient pas soumises au dompteur. Ce sont comme les passions humaines dont on n'est jamais sûr et que Lavedan compare au domptage des fauves.

La biographie moderne — si abondante et si variée — a consigné bien des récits de conversions. Le tout est éminemment instructif, à bien des points de vue. L'apologétique y trouve son compte aussi bien que l'âme y découvre des motifs d'espérance.

Il semble que Dieu s'attache littéralement à certaines âmes et les poursuive jusqu'à la fin... le "Hound of Heaven" de ce pauvre Francis Thompson!

Le récit de ces conversions est l'illustration de l'amour de Dieu pour les âmes — et du grand respect qu'Il a de notre libre-arbitre. Il semble, au moins en certains cas, que se Dieu se reprenne après chaque échec jusqu'à ce qu'un dernier appui, une grâce emporte les dernières résistances.

Parfois c'est la manière violente, presque brutale! C'est Paul renversé sur le chemin, devenu subitement aveugle; parfois c'est la manière lente, persuasive, c'est la grâce qui multiplie les occasions, l'appel discret qui se fait entendre avec souvent une intervention directe de Dieu. C'est saint Augustin dans le jardin de Milan avec son ami Alypius... "Quand du fond le plus intime de mon âme, une méditation profonde eut retiré et amassé toute ma misère devant les yeux de mon coeur, je sentis s'élever en moi une violente tempête accompagnée d'une grande pluie de larmes... je me jetai à terre, je ne sais comment, sous un figuier, je lâchai les rênes à mes larmes, et mes yeux en répandirent des torrents, sacrifice qui te fût agréable, ô Seigneur. Et je te parlai sinon en ces termes, au moins en ce sens: "Et toi, Seigneur, jusques à quand? jusques à quand, Seigneur, seras-tu irrité contre moi? Ne te souviens pas de mes anciennes iniquités." (Ps. LXXVIII.) Car je sentais que j'en étais encore l'esclave, et je m'écriais en sanglotant: "Jusques à quand? jusques à quand? Demain... demain? Pourquoi pas à l'instant? pourquoi pas sur l'heure, en finir avec mes hontes?"

C'est ainsi que je parlais, et je pleurais toute l'amertume de mon coeur brisé. Tout à coup, j'entendis une voix partie de la maison voisine. C'était commé la voix d'un petit garçon ou d'une petite fille, je ne sais: elle chantait et répétait: "Prends,

et lis; prends, et lis". Aussitôt changeant de visage, je me mis à réfléchir de toute mon attention et à me demander si les enfants avaient coutume, dans un de leurs jeux, de chanter un refrain semblable; mais je ne me souvenais point de l'avoir jamais entendu. Ayant donc retenu la violence de mes larmes, je me levai, ne pouvant expliquer autrement ces paroles que comme un commandement divin d'ouvrir le manuscrit de saint Paul et de lire le premier chapitre que j'y trouverais. J'avais entendu dire qu'Antoine, entrant un jour dans l'église pendant qu'on lisait l'Évangile, avait pris comme adressées à lui-même ces paroles: "Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres: vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez-moi" (Math. XIX, 21), et que, frappé de cet oracle, il s'était sur-le-champ converti à toi, Seigneur! Je me hâtai donc de revenir à l'endroit où Alypius était assis, et où j'avais laissé, en me levant, les Epîtres de l'Apôtre. Je les saisis, je les ouvris et je lus en silence le chapitre qui s'offrit tout d'abord à mes yeux: "Ne vivez ni dans les excès du vin, ni dans ceux de la bonne chère, ni dans l'impureté et la débauche, ni dans un esprit de contention et de jalousie; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne cherchez point à contenter les désirs de la chair. (Rom. XIII, 13.) Je n'en voulus pas lire davantage, et il n'était pas besoin. Car à peine avais-je achevé ce peu de mots, qu'une lumière calme et sereine se répandit dans mon cœur, et dissipa toutes les ténèbres de mes doutes. (Confessions, Liv. VIII, Chap. XII.)

Voilà donc le dernier coup de la grâce. La conversion de saint Augustin a débuté, selon son dire, à l'église de Milan alors qu'il écoutait saint Ambroise. En voilà le parachèvement.

Quelle variété également dans les facteurs d'une conversion! Saint Augustin est finalement converti par une lecture; saint Denys, astronome, a été converti par l'éclipse solaire qui a accompagné la mort du Sauveur; saint François d'Assise par une voix intérieure qui l'a à jamais dégoûté de sa vie frivole; l'Esprit souffle où il veut et comme il veut.

Newman s'est acheminé vers la lumière par la plus stricte logique. Au dire de son biographe, c'est l'étude de l'histoire des premiers siècles de l'Eglise qui l'a amené au dilemme crucifiant que la grâce lui a finalement aidé à résoudre. Newman découvrit un jour que les Donatistes avaient, au quatrième siècle, soutenu les théories protestantes modernes et qu'ils avaient été retranchés de la communion chrétienne. C'en fut assez pour ébranler le grand penseur.

Hysmanns a été conduit par l'amour de l'art médiéval, Ratisbonne par une apparition de la Mère de Dieu, Laserre par Lourdes, Joergensen, somme saint Augustin, par une dernière lecture d'une des phrases lapidaires de l'Évangile. Rien n'est

plus poignant que l'autobiographie de Joergensen! Ses longues hésitations, ses doutes, ses reculs et finalement, comme chez saint Augustin, sa prière immense vers Dieu qui lui inspire de lire un passage de l'Imitation. L'amour de l'art qui avait suffi à Hysmanns n'a pas été assez puissant chez Joergensen! Autant de conversion, autant de variété dans la manière! Stoddard a vu un jour l'inanité des systèmes religieux, à la lumière de la grande guerre. Il est passé de l'agnosticisme à la Foi!

L'étude approfondie de l'histoire a converti Hugh Benson, le père de l'Archevêque anglican de Canterbury. Chesterton a été rempli d'admiration en présence de l'Eglise et sa manière d'envisager les problèmes modernes; les directives qu'elle a données à ce sujet (limitation des naissances, etc.) l'ont amené à la Foi. Bourget, sentant le besoin d'une autorité spirituelle s'est tourné vers elle tandis que Barres est resté près de l'entrée. Psicari a vu en elle la mère tendre et vénérée de la civilisation. Péguy y a trouvé "l'hôpital des âmes" comme l'appelle Hysmanns. Vernon Johnson a été converti par la lecture de l'autobiographie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. (Vernon Johnson a été fait prêtre il y a quelques semaines.) Orchard a été amené à la Foi par l'évolution lente et méthodique de sa vie spirituelle, sans heurt ni sans grandes luttes.

Les conversions de ces intellectuels nous sont mieux connues parce qu'elles ont fait du bruit et que souvent ils en ont laissé eux-mêmes le récit. L'action de Dieu se manifeste dans tous les domaines. Simone Suprin, grande artiste française, quitta tout à coup le théâtre et prit le voile chez les Dominicaines de Châtenay. Elle a récemment écrit au Père Gillet: "Je voudrais passer ma vie dans les occupations les plus humbles, balayer les couvents... pour le salut des artistes". Plus que cela! La belle Simone Suprin se prépare actuellement, au couvent d'Etrépnay, à partir aux léproseries de la Trinidad, sous le nom de Soeur Elisabeth du Saint-Esprit. Elle n'est pas la première artiste française à entrer au cloître. Il y a eu Eve Lavallée, Madame Paul Adam, Suzanne Delorme des Champs-Élysées, entrée il y a un an à peine.

Nous pourrions multiplier ces exemples et nous pourrions rencontrer dans chacun de ces cas l'action merveilleuse et mystérieuse de la grâce. La lecture de ces récits de conversions est un sujet d'espérance, pour soi comme pour les autres! C'est la parabole du bon Pasteur qui, par monts et par vaux, poursuit la brebis égarée et qui la ramène tendrement au bercail. Nous avons tous dans nos paroisses ou parmi nos amis quelque âme égarée. Souvenons-nous que la manière de Dieu n'est pas toujours la nôtre; songeons que la prière constante et désintéressée peut accomplir souvent plus que les efforts les plus généreux, bien qu'il ne faille négliger aucun moyen.

## Théologie morale

### HABITS MASCULINS PORTÉS PAR LES FEMMES

La question du vêtement masculin pour la femme suscite parfois de complicantes situations. Un prêtre adresse à l'Ami du Clergé la question ci-imprimée. L'on y trouvera une réponse de l'Ami. Cette interprétation est-elle trop rigoriste? Cela dépendra évidemment des circonstances. Beaucoup de nos filles à la campagne ont adopté le costume masculin pour travailler aux champs. D'autres — surtout en ville — l'ont adopté par pur caprice et s'affichent publiquement. L'on trouvera matière à réflexion dans ces remarques de l'Ami:

Q. — Je serais très heureux d'avoir l'opinion de l' "Ami" sur les questions suivantes:

1o Curé de montagne, je vois chaque jour des skieurs de la paroisse et d'ailleurs prendre leurs ébats, et parmi eux "des dames et des jeunes filles portant le costume masculin", ce qui est un scandale pour la paroisse.

Jusqu'à présent, aucune skieuse de ma paroisse n'avait osé porter le costume masculin, grâce à des avis donnés du haut de la chaire. Mais cette année, pour un concours où il y avait plusieurs sociétés étrangères, trois de mes jeunes paroissiennes ont revêtu le costume masculin pour faire une course.

L'ordonnance épiscopale nous autorise à refuser la communion et l'absolution aux personnes du sexe habillées en homme qui se présenteraient ainsi à l'église ... Mais quelle règle suivre à l'égard des dames et jeunes filles qui ne prennent le costume masculin que pour du ski, et qui viennent à confesse? Le confesseur a-t-il le droit de leur refuser l'absolution, à cause du scandale qu'elles donnent, et pour empêcher d'autres skieuses de la paroisse d'imiter les délinquantes?

Quelques confrères prétendent, ce qui n'est pas mon avis qu'il faut fermer les yeux, que c'est la mode, et qu'il n'y a rien à faire!!

L'année passée, après Pâques, l'instituteur, qui n'est pas sectaire et qui est président de la Société de ski, a fait jouer une pièce ou, malgré avis en chaire, deux jeunes filles ont joué avec des jeunes gens; les mères de famille ont accompagné leurs filles aux répétitions, tout a été correct. Mais le fait pour des jeunes filles de jouer une pièce avec des jeunes gens est un scandale.

Que faire pour empêcher le mal de gagner du terrain? Ai-je le droit de dire, en chaire, que l'absolution sera refusée à toute jeune fille qui jouera dans une pièce mixte?

On voit aussi des jeunes filles tenir des rôles d'hommes ou de jeunes gens dans des pièces qui sont représentées sur la scène de nos écoles libres, avec, bien entendu, des travestisse-

ment appropriés. Certaines personnes s'en offusquent et trouvent l'innovation inconvenante. Qu'en pense encore l'Ami? Il semble nous souvenir qu'une ordonnance élaborée dans une réunion d'Evêques dans la province de Bordeaux a défendu, il y a un ou deux ans, les travestissements. A quoi s'en tenir?

R. - L'Ami a déjà répondu à vos desiderata. Nous vous prions de vous reporter à l'année 1930, p.421, et cela nous dispensera de revenir sur des choses déjà dites. Nous ajouterons seulement quelques réflexions, pour confirmer, et non modifier le sentiment de l'Ami, qui sur ce point n'a pas varié.

Il est difficile sur des faits particuliers de rallier tous les suffrages, et nous n'avons pas cette prétention. Même parmi le clergé, quelles divergences dans l'appréciation de la moralité des costumes féminins et de tout ce qui relève de la mode!

Presque autant que chez les femmes! Pourtant, il y a des règles de fond, de bon sens, de droite raison et de décence chrétienne qui s'imposent à la conscience, et dont il faut faire la mesure des actes humains. C'est ainsi qu'il faut tenir pour suspect d'immoralité, illicite, le travestissement sexuel, publiquement exhibé sans les précautions délicates et les excuses qui l'empêchent d'être une occasion de péché pour le sujet travesti, et de scandale pour le prochain. Et c'était la conclusion très ferme de l'Ami: (A part des cas tout à fait exceptionnels, et qu'il faut rendre aussi rares que possible, le travestissement sexuel doit être regardé comme rigoureusement interdit par la morale.)

Le vêtement est dicté par la nécessité, et pour être convenable, il doit réellement convenir, c'est-à-dire, être adapté. Adapté à quoi...? Mais d'abord à la nature de celui qui le porte, ensuite à ses besoins. Or, est-il besoin de le dire? la femme n'est point bâtie comme l'homme. La nature lui a donné des formes en rapport avec les charges qu'elle lui impose. Pour être naturel, son vêtement doit s'adapter à sa constitution, à ses formes, à ses exigences. C'est pourquoi le costume féminin (sauf dans les pays peut-être où pas-de-costume est le costume de tous) est différent du costume masculin. On exprime une vérité banale, mais fondamentale, quand on dit que cela est tout naturel. C'est, en effet, la nature et le bon sens qui exigent qu'il en soit ainsi. Le costume féminin exigé par les particularités du sexe et ses nécessités pratiques en devient même le signe extérieur distinctif: la femme porte des jupes et l'homme un pantalon, et cela convient à chacun.

Mais alors pourquoi certaines femmes veulent-elles changer, et adopter le costume masculin?

Il n'y a qu'une raison qui légitimerait ce changement: la nécessité. Or celle-ci ne viendra pas de la nature, qui ne change pas: la femme du XXème siècle n'est pas bâtie autrement que celle du paradis terrestre. Elle ne pourra donc venir que de

nécessités accidentelles, extrinsèques, résultant des circonstances, du climat par exemple, ou du genre de travail. Les photographies d'Esquimaux nous présentent des femmes vêtues de pantalons fourrés, et on en comprend la raison : il faut se garantir du froid par un vêtement qui met davantage à l'abri. Certaines femmes revêtent un habit d'homme pour travailler dans les mines, afin d'être mieux protégées contre la poussière de charbon. Mais tout cela est accidentel. Rentrée à son foyer, l'ouvrière des mines reprend vite son costume féminin. C'est celui-là seulement qui est normal, qui lui convient, non par une exigence de la mode, mais par nécessité pratique de la nature. Elle le sait, elle le sent, et dans son bon sens comme froissé quand par hasard elle rencontre une excentrique costumée en homme, par plaisir, licence ou folie, elle s'indigne. Et cette indignation ne fait qu'exprimer l'instinct même de la nature. Mettons donc de côté celles que la nécessité excuse (elles sont peu nombreuses), et exigeons encore que, cessant la nécessité, elles reviennent aussitôt à l'habit qui leur convient, au costume féminin.

Mais les autres, celles qui se costumant en habits masculins sans nécessité, par plaisir, pour faire du genre, se donner un air et faire causer d'elles ? Pour celles-là, soyons impitoyables. Car tout simplement elles scandalisent, au moins quand elles se montrent en public, dans une réunion de société, même au bal. Elles sont pour leur prochain, pour les hommes, une occasion de péché par les propos mal sonnans qu'elles provoquent, les passions qu'elles éveillent. Elles exposent leur vertu, si tant est qu'elles en aient encore. On ne peut pas les excuser.

Mais voici le point délicat : "quand il y a nécessité ?" Mademoiselle se livre aux exercices de sport, fait des ascensions en montagne pendant l'été et du ski pendant l'hiver ; il lui faut, de toute nécessité, un costume masculin. Madame fait une saison dans une ville d'eaux ou sur la plage ; il lui faut, pour déambuler dans le parc, sur la grève, se rendre au bain, un pyjama qui lui donne l'air d'un homme. L'enfant de Marie doit jouer dans une pièce de théâtre un rôle masculin : elle ne peut s'en charger sans prendre le costume obligé. Et l'on pourrait continuer la série par celles qui font de la gymnastique, de l'équitation, etc. Nous ne connaissons pas toutes les nécessités qui obligent ces dames à prendre le costume masculin, car elles se chargent d'en trouver toujours de nouvelles, et surtout de les faire valoir auprès de leur curé et de leur confesseur, qui se gendarmement d'abord, puis s'approprient, finissent par se convaincre, tolèrent, et parfois en viennent à trouver aussi cela tout naturel, résumant les raisons qu'ils n'ont pas dans ce mot : "C'est la mode aujourd'hui, et du reste, il n'y a rien à faire".

Rien à faire ? C'est la mode ? — Eh quoi ! chers confrères,

ne sauriez-vous plus seulement parler? Le chien qui garde le troupeau, d'instinct, aboie plus fort, quand il est débordé. Le prophète Isaïe jadis s'élevait contre ces pasteurs muets: "non valentes latrare". On peut déjà crier, crier bien haut et dénoncer le scandale, rappeler les lois de la morale touchant la modestie, la décence, la pudeur, les anathèmes des grands Docteurs de l'Eglise contre les indécences et immodesties de leur temps, les avertissements et même les sanctions prises par nos synodes diocésains et nos évêques actuels. Cela déjà n'est pas rien faire. On peut davantage encore, et nous le dirons tout à l'heure au confesseur. Pour le moment, examinons un peu la prétendue nécessité ou grande utilité invoquée par les plaignants.

Pour en juger sainement, il faut se mettre à distance, reculer de quelques pas. Quand le feu est dans la maison, il n'est plus temps de se demander si on n'aurait pas pu l'éviter. Les solutions pratiques s'imposent, car la nécessité existe. Mais cette nécessité prétendue ne serait-elle pas factice, et, comment dire, volontaire *in causa*? Ainsi, parcourez l'été prochain nos villes touristiques des Alpes ou des Pyrénées: vous ne ferez pas cent pas, le matin, avant de rencontrer des femmes, des jeunes filles costumées en hommes, sac au dos et piolet en main, qui partent pour excursionner dans la montagne. Vous croyez qu'elles s'en vont ainsi faire la difficile ascension des hauts pics? Interrogez-les, le soir, au retour: elles sont allées faire un pique-nique à 1000, 1500, 2000 mètres au plus. Inutile de dire que très souvent elles sont pour cela en caravane, et que de gentils messieurs les accompagnent pour les préserver de tout accident, et veiller à ce que leur pied ne heurte pas la pierre du rocher. Eh bien! il y a quelques années seulement, les rares personnes qui prenaient un costume pour aller en montage étaient en majeure partie des étrangères, qui, on peut le soupçonner sans trop risquer de faire un jugement téméraire, venaient en France, loin de leur pays, pour être plus libres. Et en effet, elles se conduisaient plus librement. Croyez-vous qu'à cette époque nos petites Françaises ne faisaient pas déjà de la montagne? Mais oui, elles en faisaient, et en costume féminin, et elles s'en tiraient tout aussi bien que les autres. Alors, en bonne vérité, y a-t-il davantage nécessité aujourd'hui de prendre pour la montagne le costume masculin, qui rend ces pauvres petites écervelées tout simplement ridicules? Est-ce que la montagne est plus difficile à escalader aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans? Il faut avouer que pour un grand nombre de celles qui prennent le costume masculin, il y a le goût du nouveau, tout ce je ne sais quoi de frivole et d'inconstant, de drôle et de stupide, que recèle en ses bas-fonds la nature féminine. La "nécessité" a bon dos, et on la met à bien des sauces plus ou moins troubles. (A suivre.)

Nouvelles religieusesLA BEATIFICATION DE PIE X

Un tribunal spécial a été constitué, à Rome, auprès du cardinal Pacelli, en vue de la béatification de Pie X.

Ce tribunal, chargé du procès de non-culte, a pour rôle de voir si aucun culte spécial n'a été rendu, depuis sa mort, à celui qui n'est pas encore décrété bienheureux. Il est chargé également de la revision des actes du Pape Pie X, c'est-à-dire de vérifier si, dans ses écrits publiés ou non, rien ne s'oppose à la béatification.

Les procès ordinaires et diocésains sur les vertus héroïques de Pie X sont terminés. Ils ont eu lieu dans les diocèses de Venise, de Mantoue, de Trévise et de Rome. Les conclusions ont été déposées à la Congrégation des Rites; mais, depuis la mort de Pie X, un état de fait juridique nouveau s'est produit; la Cité du Vatican ayant été constituée en Etat indépendant, ce n'est pas au Vicariat de Rome auquel revient le procès de non-culte, mais au cardinal archevêque de Saint-Pierre.

Le tribunal est constitué de deux juges, NN. SS. Vicentini et Cherubini, de Mgr Ravanat, promoteur de la foi, et de deux notaires.

Les formalités préliminaires, serment, etc., se sont déroulées, sous la présidence du cardinal Pacelli.

\* \* \*

UNE CHAPELLE A BEAURAING

Le 26 juin au matin, Mgr Heylen, évêque de Namur, s'était rendu à Felenne et à Beauraing pour y administrer le sacrement de confirmation à de très nombreux enfants. Une foule considérable était accourue des localités voisines. Après la grand'messe, un pèlerinage s'organisa au lieu des apparitions.

M. Tilmant Côme s'y trouvait en compagnie de son fils. Mgr Heylen s'entretint avec le "miraculé". Peu après, il recevait au presbytère, les petits Voisin et Degeimbre. Albert Voisin, notons-le, était parmi les confirmands. Monseigneur donna la bénédiction aux cinq enfants et, à leur grand bonheur, leur annonça qu'il autorisait la construction d'une chapelle, comme il permettait désormais à M. le doyen d'assister chaque soir à la prière dans le jardin du couvent.

Ajoutons que les familles Voisin et Degeimbre ont reçu, par écrit, la semaine dernière, la Bénédiction de Notre Saint-Père le Pape.

Mais l'enthousiasme s'accrut encore, au début de la soirée, lorsqu'au moment de la récitation du rosaire, quelque 3,000 personnes se trouvant massées aux abords de la grotte, la nouvelle se propagea soudain que l'évêque de Namur allait "venir au chapelet".

Ce fut une minute d'indicible émotion quand Mgr Heylen, accompagné de M. le chanoine Piérard et de M. le doyen Lambert — dont c'était la première visite officielle au lieu béni, — parut vers 6 h. 30 et franchit la petite grille ouvrant sur la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

L'évêque vint s'agenouiller sur son prie-Dieu, face à l'aubépine sainte, et récita avec les voyants le chapelet habituel. Il gagna ensuite, avec eux, la grotte de Notre-Dame de Lourdes où furent récités les deux dizaines et les trois "Ave".

On imagine avec quelle fervente ivresse la foule s'associa à ces prières et de quelle voix elle chanta le traditionnel "Ave Maria".

Puis, Son Excellence invita les voyants à baiser son anneau et bénit les fidèles qui saluèrent son départ de "vivats" à la fois enthousiastes et discrets.

Certes, l'Eglise ne s'est pas prononcée officiellement sur le caractère de ces visions, mais le geste accompli par Mgr l'évêque de Namur permet désormais d'espérer en l'adhésion formelle de l'autorité ecclésiastique.

(Le Pèlerin.)

\* \* \*

## Question sociale

### L'EGLISE ET LA CRISE ACTUELLE

En face des problèmes internationaux qui agitent le monde l'Eglise, par son Pasteur en chef et ses évêques continue à donner les directives nécessaires.

L'archevêque de Cincinnati a récemment visité le Très Saint-Père et lui a longuement parlé des problèmes agricoles aux Etats-Unis. Alors que M. Woodsworth, le fondateur du nouveau parti politique (C. C. F.) essaie d'enrégimenter nos populations agricoles, il faudra bien se rappeler quels sont les principes catholiques qui s'opposent nettement au socialisme d'Etat.

Nous donnons ici un résumé de l'entrevue de Mgr McNicholas avec le Saint-Père. Nous y ajoutons le programme Woodsworth.

#### **Les principes catholiques**

Cité du Vatican. — Une solution aux problèmes de l'agriculture américaine par l'application des principes du catholi-

cisme a été proposée dans une déclaration présentée au pape par l'archevêque McNicholas, de Cincinnati.

Le pape et l'archevêque ont longuement discuté la situation. Voici les propositions avancées: 1) le cultivateur doit toucher les meilleurs prix pour ses denrées, mais il faut réformer les conditions de la vie; le besoin de cette réforme se fait sentir surtout dans l'opinion qu'on a de la production de la richesse plus que dans l'échange, la distribution et la consommation des marchandises; 2) il faut effectuer des changements qui démontreront au fermier que tous ses intérêts ne se trouvent pas attachés au marché; 3) on recommande la possession de petits biens individuels; 4) l'industrialisation de l'agriculture et la culture par corporations sont condamnées; 5) on exprime de l'opposition à la mécanisation de la vie agricole et à l'application à la vie agricole des programmes d'efficiences des systèmes industriels; 6) on exprime de l'inquiétude pour les populations qui seront dépossédées de leurs terres au bénéfice d'entreprises d'intérêt public; 7) on recommande aux cultivateurs d'entretenir des relations de bon voisinage et de développer leur vie sociale; 8) on tient pour désirable que la consommation locale soit multipliée et que chaque centre rural de population soit desservi par ses membres à un degré beaucoup plus élevé; l'effondrement du système économique est imputé à l'élargissement des marchés; 9) un plan est avancé pour donner aux chômeurs l'occasion de gagner leur vie sur la terre; 10) une population rurale qui craint Dieu et qui est profondément religieuse est considérée comme la meilleure sauvegarde pour la paix du monde et la garantie la plus efficace des libertés populaires.

"Le Saint-Père est extraordinairement bien informé de la crise financière et industrielle aux Etats-Unis, dit l'archevêque. Bien qu'il désire voir la crise (économique) terminée, il s'inquiète encore plus de la crise morale du monde."

### Manifeste de Woodsworth

Si la "C. C. F." prend le pouvoir, elle socialisera les institutions bancaires et l'assurance, pour en arriver ensuite, graduellement, à socialiser l'industrie. La première industrie qui serait étatisée serait celle des transports; puis viendraient l'industrie des communications, la production de l'énergie électrique, les mines, la pulpe et le papier, la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline. On établirait une nouvelle politique pour les relations extérieures et le commerce étranger. Le système de taxation serait complètement changé.

C'est la guerre déclarée au capitalisme et que le manifeste résume dans la formule suivante: "Aucun gouvernement C. C. F. ne cessera ses efforts tant qu'il n'aura pas supprimé le capitalisme".

“Dans le genre de politique économique que nous considérons, le besoin des taxes tel que nous le comprenons, aura disparu en grande partie. Il sera néanmoins essentiel, au cours de la période de transition, d'employer la taxe en même temps que les méthodes nouvelles, comme moyen d'arriver à la socialisation de l'industrie et pour étendre les avantages des développements dans les services sociaux.

“A l'heure actuelle, les gouvernements capitalistes au Canada tirent une large partie de leurs revenus, de taxes comme les droits douaniers, les taxes de vente, dont le fardeau retombe presque intégralement sur les masses. Au lieu de ces sortes de taxes sur les articles de consommation générale, nous proposons une augmentation radicale des taxes sur le revenu, les corporations et les successions, qui augmenteront avec la capacité de payer. Une large publicité sera donnée aux paiements des taxes sur le revenu et notre système de perception des taxes sera amélioré autant que le système anglais.

“Nous croyons à la nécessité d'une révision immédiate des sources de revenus du gouvernement fédéral et des provinces, de façon à ordonner un système de taxation équitable par tout le Canada.”

Le manifeste dit que le présent système économique est dirigé de façon à accroître sans cesse les dettes. “La C. C. F. défendra à l'avenir toute finance publique qui permettra le maintien de la classe parasitaire de ceux qui vivent à même les intérêts. Le capital nécessaire au gouvernement sera fourni par l'intermédiaire d'un bureau national de placement et sera libre de toute charge d'intérêt perpétuelle.

“On comprend que, même après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement C. C. F., il s'écoulera un certain temps avant que le nouveau système économique soit appliqué en entier.

“Pendant cette période de transition, nous nous proposons de donner du travail aux chômeurs et d'augmenter leur pouvoir d'achat par un vaste programme de dépenses publiques sur les logements, la disparition des taudis, les hôpitaux, bibliothèques, les écoles, salles publiques, parcs, terrains de jeux, reforestation, électrification rurale, suppression des passages à niveau et autres projets similaires qui seraient exécutés tant à la ville qu'à la campagne.

“Ce programme qui serait financé par le crédit fourni par la richesse nationale, servirait un double but: donner de l'ouvrage et satisfaire aux besoins sociaux. Toute initiative que le gouvernement prendra, en vertu de ce programme, qui soit de nature à aider les entreprises privées, devra comprendre la garantie de salaires élevés et d'heures de travail raisonnables, et devra aider à l'avancement éventuel du “Commonwealth coopératif”.

### Programme en 13 points

Le manifeste donne ensuite en 13 points le programme complet de la C. C. F. :

1. Etablissement d'un ordre économique socialiste pour tirer le plus de rendement possible des ressources naturelles, et la distribution équitable du revenu national.

2. Socialisation de toute la machinerie financière : banque, monnaie, institutions de crédit et d'assurances, afin de rendre praticable le contrôle efficace sur la monnaie, le crédit, les prix et les approvisionnements de tout équipement de production nouveau pour fins sociales désirables.

3. Socialisation des organismes de transport et de communication fédéraux ou municipaux, de la production d'énergie électrique et toutes industries ou services essentiels au bien-être social. Ces organismes et productions socialisées seront sous la direction générale d'une commission formée d'administrateurs compétents libres d'ingérence politique.

4. Garantir au cultivateur l'assurance qu'il gardera sa terre, et l'abolition progressive des dettes du cultivateur suivant les conditions que détermineront les différentes provinces ; assurance contre la mauvaise récolte ; suppression de tout tarif préjudiciable à l'agriculture ; encouragement aux coopératives agricoles de production et aux coopératives de consommation ; élever le barème des prix des produits agricoles en proportion des prix des autres commodités et services ; améliorer le commerce d'exportation des produits de la ferme.

5. Réglementer le commerce extérieur suivant les lignes du programme national, au moyen de Bureaux d'importations et d'exportations.

6. Encourager par les pouvoirs publics les coopératives de production et de consommation.

7. Un code du travail national pour le revenu et le confort maximum de l'ouvrier ; l'assurance contre la maladie, les accidents, la vieillesse et le chômage ; la liberté d'association ; voix délibérante et consultative dans la direction de l'industrie ou de la profession où l'ouvrier est engagé.

8. Organisation publique de l'hygiène, de l'hospitalisation et des services médicaux.

9. Amendements à la constitution canadienne sans violer les droits des minorités de religion ou de race, ou les droits légitimes de l'autonomie des provinces, de façon à donner au gouvernement fédéral des pouvoirs suffisants pour régler les problèmes économiques urgents qui sont essentiellement nationaux dans leur portée ; abolition du Sénat.

10. Politique étrangère pour obtenir la coopération inter-

nationale économique et promouvoir le désarmement et la paix mondiale.

11. Une nouvelle politique de taxation qui augmente non seulement les revenus mais diminue les inégalités flagrantes de revenu, et qui fournisse les fonds nécessaires pour les services sociaux et la socialisation de l'industrie; l'abandon du système de finances publiques qui augmente sans cesse la dette.

12. Liberté de parole et de réunion pour tout le monde; rappel de la section 98 du Code criminel; amendement à la loi d'immigration pour prévenir la politique inhumaine de déportation qui existe présentement; traitement égal devant la loi de tous ceux qui résident au Canada, sans distinction de race, de religion ou de croyances politiques.

13. L'administration des entreprises publiques par une commission d'hommes compétents dans l'industrie; les services publics devront être administrés non pour le profit des particuliers ou d'un petit groupe de propriétaires et de manipulateurs financiers; développement des ressources naturelles suivant les mêmes lignes. On socialisera d'abord les industries du transport, des communications et de l'énergie électrique. Puis viendra la socialisation des mines, de la pulpe et du papier, de la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline.

### Chronique diocésaine

#### MONSEIGNEUR LAJEUNESSE A LE PAS

Son Excellence Monseigneur Martin Lajeunesse, O. M. I., nouvellement consacré est arrivé à Le Pas où il a été reçu avec tous les signes d'hommage et de respect qui conviennent à la haute mission qu'il doit occuper. Le Gouvernement s'est fait représenter par le docteur Elliott. Le vieil évêque missionnaire, Monseigneur Charlebois a dit de cette nomination qu'elle était le couronnement de son oeuvre.

\* \* \*

#### LES DROITS DU FRANCAIS

L'attitude énergique de l'Association d'Education et de nos autres sociétés a obtenu que la nouvelle Commission du Radio respectât davantage les droits du français. La Commission vient de nous accorder une demi-heure de français tous les mardis soirs. M. Marius Benoist a été chargé de cette demi-heure. L'annonceur en est M. L.-P. Gagnon.

## — AU MONASTERE DU PRECIEUX-SANG

Le 11 juillet nos religieuses du Précieux-Sang ont célébré le centième anniversaire de la naissance de leur vénérée fondatrice. Il y eut au monastère de St-Boniface plusieurs cérémonies religieuses à cette occasion.

\* \* \*

## — ANNIVERSAIRE DU SACRE DE MGR BELIVEAU

Mardi, le 25 juillet, il y avait exactement 20 ans que Son Excellence Mgr Béliveau était sacré des mains de Mgr Langevin, dans la cathédrale de St-Boniface. Mgr Béliveau est allé en ce jour assister aux fêtes en l'honneur de M. Beaudry à St-Antoine d'Aubigny. C'est au retour d'Aubigny que Monseigneur l'Archevêque a reçu la dépêche annonçant la nomination de Monseigneur Yelle.

\* \* \*

## — VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE M. L'ABBE BEAUDRY

Lundi et mardi, les 24 et 25 juillet, la paroisse d'Aubigny a célébré le vingt-cinquième anniversaire d'ordination de son dévoué pasteur, M. l'abbé J. A. Beaudry. Lundi soir eut lieu une séance par les élèves du couvent. Le lendemain eut lieu une messe chantée par le jubilaire à laquelle assistaient tous les paroissiens. Son Excellence Mgr Béliveau était présent ainsi que 23 prêtres venus des autres paroisses. M. l'abbé Léonide Primeau a fait le sermon de circonstance. Il a rappelé les travaux et les mérites du jubilaire. M. l'abbé Beaudry a été successivement vicaire à Ste-Anne, sous le regretté M. Dufresne. Il a été ensuite curé de Thibaultville avec la desserte de Ste-Geneviève. C'est lui qui a bâti l'église à Thibaultville ainsi qu'à Ste-Geneviève. Il fut plus tard nommé à St-Antoine. Il y a construit l'église, le couvent et le presbytère. C'est grâce à son zèle persévérant que les Filles de la Croix ont pu prendre enfin charge de l'école paroissiale. M. Beaudry est donc un "bâtitteur d'églises" dans la force du mot. Prêtre d'une grande régularité de vie, d'une profonde piété, il a toujours joui de l'affection de ses paroissiens et de l'estime de ses supérieurs. Les confrères de M. Beaudry ont été heureux de se joindre à ses paroissiens pour remercier Dieu des bienfaits visibles accordés durant ces vingt-cinq années à ce bon serviteur de l'Évangile.

\* \* \*

## LE REV. FRERE JOSEPH A L'HONNEUR

---

Il y a vingt-cinq ans que le Rév. Frère Joseph, principal de notre Académie de garçons, est à St-Boniface. Le Conseil de ville lui a exprimé ses félicitations et la reconnaissance des citoyens. La manifestation extérieure de cette reconnaissance a été renvoyée à l'automne.

\* \* \*

## L'ŒUVRE DES VACANCES

---

Les journaux ont signalé la belle oeuvre entreprise à St-Boniface pour la protection de l'enfance durant la période des vacances. M. l'abbé E. Lévêque, assisté de quelques jeunes gens, s'occupe des garçons et les Révérendes Soeurs, secondées par des dames et demoiselles de la paroisse, ont charge des petites filles. Les enfants sont sous la surveillance de personnes responsables tout le long du jour. Un groupe de garçons et filles sont allés au Camp Morton durant les vacances. Un groupe d'éclaireurs, sous l'égide de MM. les abbés Couture et Lévêque, est allé passer une semaine aux grèves.

\* \* \*

## CATECHISATION DES ENFANTS

---

Les enfants qui n'ont pas le privilège d'avoir du catéchisme à St-Vital ont été groupés en deux sections — française et anglaise — tous les dimanches durant l'année scolaire. Mgr Jubinville ou un des vicaires a eu soin de la classe française tandis que M. Brodeur enseignait aux petits Anglais.

Dans le diocèse, déjà depuis plusieurs années, les prêtres qui ont charge des missions polonaises, parfois secondés par des religieuses bénédictines, font chaque été 6 ou 7 semaines de catéchisme. Le Rév. Père Bednarz, O. M. I., et M. l'abbé Deschambault ont enseigné le catéchisme dans leurs missions encore cette année. Durant le mois de juillet, pendant près de deux semaines, plus de cinquante enfants, Polonais et Ruthènes, ont été réunis dans une salle polonaise et ont suivi les leçons de catéchisme que leur ont données, matin et soir, M. l'abbé Deschambault et M. Mareel Dugal, séminariste. 38 enfants ont été admis à la sainte communion. C'est la seconde année qu'on leur fait le catéchisme. M. l'abbé Aimé Décosse, de l'archevêché, est allé également faire plusieurs jours de catéchisme aux enfants de Hill-Side Beach et des environs.

**Calendrier du mois**

Tableau des Quarante-Heures :

2ème semaine d'août. Paroisse de St-Georges.

3ème semaine d'août. Paroisse de Keewatin.

**Nécrologie**

Sir François Lemieux, juge en chef et figure bien connue, mort à Québec.

Le chanoine Charron, mort à Rimouski.

Sir Patrick Shea, décédé à Winnipeg.

**Histoire de l'Ouest****LES ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE****XXVII. Lettre écrite par le Père Taché à sa mère pendant son troisième voyage au lac Caribou**

Lac Serpent, 6 juin 1850.

Ma bien bonne et tendre mère,

Les voyageurs n'aiment point ordinairement les "dégras". Aujourd'hui cependant je ne suis point de l'avis de mes confrères; je suis "dégradé" par le vent et la pluie, mais bien aise de cette circonstance, puisqu'elle me donne la facilité de m'acquitter d'un devoir, que des occupations multipliées ne m'avaient point permis de remplir avant mon départ. Je vous ai écrit par l'express de l'hiver une longue lettre qui devra vous parvenir bientôt; au retour du même express, j'ai reçu la petite lettre, que vous m'avez envoyée par M. Lacombe. Quoique bien courte, elle m'a beaucoup réjoui pour la raison toute simple qu'elle venait de la personne que j'aime le plus ici-bas. Oui, bonne mère, dans l'isolement où je me trouve, quelques lignes de personnes aimées me procurent une véritable satisfaction; mais quand ces lignes me viennent de vous, elles ont je ne sais quel charme qui me les rend encore plus chères. J'ai appris par cette lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer encore une montre. Quelque utile que soit cet instrument, je ne l'aurais pas demandé, si j'avais cru devoir vous causer tant de trouble. M. Laflèche m'avait donné la sienne qui était excellente, et pour laquelle je vous ai aussi demandé des aiguilles. Malheureusement, il est arrivé à cette dernière aussi une catastrophe qui l'a mise hors de route; si elle ne peut point être réparée à la Rivière-Rouge, il pourrait bien se faire qu'elle vous serait envoyée; je crois vous avoir écrit ce qu'il y aurait à faire, dans ce cas. Celle que vous m'avez envoyée par M. Lacombe, est à la Rivière-Rouge, ou plutôt

je la crois partie ces jours derniers, avec le Père Maisonneuve qui doit me l'apporter et nous rejoindre. — Je suis toujours bien portant et satisfait de ma position; seulement il me fait peine de passer l'hiver seul; il y a plus de neuf mois que je ne me suis point confessé et ne pourrai pas le faire avant un mois et demi; c'est passablement long, surtout pour moi qui, en travaillant au salut des autres, ne pense pas toujours assez au mien. Je me rassure pourtant parce que le bon Dieu n'est point un Sauvage et qu'il doit avoir une miséricorde particulière pour ceux, qui malgré leur faiblesse, désirent lui gagner des âmes. J'ai en ce moment un autre chagrin qui est le plus poignant de ceux que j'ai éprouvés depuis que j'ai quitté le Canada. Je vous ai parlé bien des fois de M. McKenzie, respectable bourgeois de l'Île à la Crosse, et de sa famille, dont les bontés toutes paternelles ont beaucoup contribué à adoucir aux Missionnaires du district de la Rivière aux Anglais, les difficultés inévitables de nouveaux établissements, dans ces régions barbares et inhospitalières. Cette année plus que jamais encore, j'ai été de leur part, l'objet de soins et d'attentions délicates, auxquelles certainement je ne pouvais pas raisonnablement m'attendre. Je m'étais toujours flatté que le bon Dieu récompenserait lui-même le bien fait à son indigne ministre, en accordant à mes bienfaiteurs d'ouvrir les yeux à la lumière du Catholicisme. J'ai passé l'hiver en neuvaines à la bonne Mère dans ce but, mais mes prières trop faibles n'ont point encore été exaucées. M. McKenzie et sa famille, ont quitté l'Île à la Crosse, où nous les avons trouvés à notre arrivée. Cette circonstance est pour moi la cause d'une douleur amère que je ne puis même déguiser à l'extérieur. La position spirituelle de M. McKenzie est bien sans doute ce qui me chagrine davantage, mais la peine que j'en éprouve est encore augmentée par le spectacle des souffrances physiques qui l'accablent. Infirmes depuis longtemps, ce digne vieillard a été frappé d'une nouvelle maladie, quelques jours avant son départ. Il est privé complètement de l'usage de l'une de ses jambes et ses béquilles sont insuffisantes pour l'aider à faire même quelques pas. Malgré tout cela, il est en route, avec tous les inconvénients qu'offre la manière de voyager dans ces pays-ci. Je suis encore avec lui et souffre beaucoup de le voir ainsi souffrir. Le bon Dieu veut peut-être me punir par là de l'attachement trop vif que j'ai pour cette famille, mais pourquoi ne suis-je pas la seule victime?

Bonne mère, priez donc instamment pour que l'heure de la miséricorde sonne en faveur des bienfaiteurs signalés de votre fils. Vous savez de quelle nature je suis, (ce n'est pas ma faute, si le bon Dieu a calqué mon caractère sur celui de ma mère) et par conséquent ce que je dois éprouver en me séparant de personnes auxquelles j'ai tant d'obligations. Dieu a promis d'écou-

ter une prière constante, je veux que la mienne, ait cette qualité, qui sait si elle ne pourra pas suppléer à son peu de ferveur? Je ne puis point croire que la Sainte-Vierge me joue un tour de cette nature, c'est trop en dehors du cadre de ses habitudes, et où en serait la prière de saint Bernard? — Je suis encore en route pour le Lac Caribou; je devais m'y rendre en canot, mais M. McKenzie, m'ayant offert un passage sur ses berges, j'ai cru devoir accepter; mon canot me suit et je me constituerai passager à son bord au portage du fort de Traite, où il me faudra...

(Le reste de cette lettre, si intéressante, a malheureusement été égaré.)

\* \* \*

**Monseigneur Alexandre Taché au docteur Pierre Boucher  
de La Bruyère**

Lac de la Truite, 7 juin 1850.

Mon bien cher oncle,

Malgré tout le plaisir que j'éprouve à m'entretenir avec les personnes qui me sont chères, il me faut souvent renoncer à cette satisfaction, comme il m'a fallu renoncer à tant d'autres. J'ignore même, où j'en suis avec plusieurs de ceux qui, voulant bien encore se souvenir de l'exilé du Nord, lui adressent un mot de temps à autre, mais ce dont je me souviens bien, c'est que j'ai reçu l'été dernier, une charmante lettre de toi, à laquelle il ne m'a pas encore été possible de répondre. Aujourd'hui je puis m'acquitter de ce devoir, mais non sans quelque peine. Pour quiconque n'a jamais habité qu'une demeure commode, il est difficile de se figurer jusqu'à quel point il faut aimer les personnes pour leur écrire dans une tente, mais le sentiment du devoir et l'affection que je te porte se refusent à un pareil conseil, et me sollicitent à entrer dans cette même tente pour m'entretenir avec mon cher oncle Pierre, lui barbouiller à la hâte quelques mots bien mal dictés, mais toujours bien accueillis parce qu'ils viennent de cet Alexandre, que l'on aimait autrefois et auquel on pense bien encore un peu je suppose. Dussai-je grelotter toute la nuit pour bailler demain, tout le jour, je ne fermerai pas l'œil, avant d'avoir rempli mes trois pages, c'est là ma tâche et dans le Nord l'usage est que l'on remplit sa tâche, sans même songer à la manière, dont on s'en acquitte.

J'avais fait de grands projets, je voulais dans cette lettre-ci faire de la science, parler géologie, minéralogie, et que sais-je quelles autres choses. Mais le principe "Prius est vivere deinde philosophare" est vrai ici comme partout ailleurs, plus même qu'ailleurs, parce qu'ici chacun doit se suffire à soi-même. M. le Curé travaille pour les autres, mais personne ne travaille pour

lui. Il lui faut embrasser tous les genres d'industrie et faire succéder aux plus saintes fonctions les plus viles et les plus basses. Ce n'est donc pas grande merveille si quelques-uns de mes plans ne trouvent point leur exécution, pour cette fois donc encore trêve de science, écrivons pour écrire, peut-être même pour réjouir, mais pas le moins du monde pour instruire.

La nouvelle la plus importante à t'apprendre est ce me semble celle de mon existence. Je vis encore, mais d'une certaine vie, de la vie du Nord, c'est-à-dire d'une vie bien différente de celle dont vous jouissez vous MM. les enfants gâtés de la civilisation. J'ai passé l'hiver en solitaire, mais en solitaire mondain. Que ce mot ne te scandalise pourtant pas, il veut tout simplement dire que chaque jour et même bien des fois le jour j'ai reçu des visites, mais grand Dieu quelles visites, des visites de sauvages ou mieux encore des visites sauvages, qui je t'assure sont peu ce que vous appelleriez des visites mondaines. Pour la première fois, depuis que je suis dans le pays je n'ai point eu de course considérable à faire cet hiver, si ce n'est un petit voyage de trois jours pour aller porter les secours de la religion à un moribond qui, si comme je l'espère il est au ciel, se souviendra un peu de celui qui, pour lui en ouvrir les portes, a perdu la peau de son "nez" et aussi celle de ses joues. La demeure de ce malade est à environ une douzaine de lieues de la mission, je me mis en route avec un jeune homme, à mon service, nous connaissions tous deux le chemin d'été mais pas exactement celui d'hiver, nous marchâmes tout le jour et sur le soir, nous apercevant que nous ne suivions pas la bonne route, nous campâmes. Coucher dehors n'était pas la difficulté, quoique nous n'eussions qu'une mauvaise bâche, et qu'il fut déjà tard, nous passâmes heureusement la nuit; le lendemain nous retournâmes sur nos pas, jusqu'à l'endroit où nous étions certains de notre route et quoique le chemin d'été soit beaucoup plus long, force nous fut de le suivre, ne pouvant trouver l'autre, c'est là que mon pauvre nez fut l'objet sur lequel le froid voulut exercer sa fureur. J'employai tous les moyens ordinaires pour le protéger, mais inutilement et le pauvre individu fut obligé de se soumettre à son cruel oppresseur, tyran inhumain qui l'écorcha vif. J'administrerai mon malade, que je trouvai dans les meilleures dispositions. Et je t'assure, mon cher Pierre, que la consolation que j'éprouvai, en donnant à l'un de mes semblables le gage le plus certain de son bonheur éternel, me dédommagea amplement de ce que j'avais eu à souffrir, pour me rendre auprès de lui. Qu'ils sont à plaindre ceux qui n'ont point eu l'occasion de faire gratuitement du bien à leurs compagnons d'exil ici-bas, ils ignorent la plus douce des jouissances réservées à l'homme. Cette jouissance, le missionnaire a souvent occasion de la goûter et elle seule vaut bien le centuple qui lui a été promis. Voilà déjà

bien près de cinq ans que je vous ai quittés, cinq ans écoulés depuis mon départ du Canada, de ce Canada que j'aime tant et dans combien d'années le reverrai-je, c'est une question que je ne m'adresse jamais sérieusement, parce qu'il m'est impossible d'en trouver la solution; pays chéri et vous tous que j'aime toujours si tendrement et si vivement je vous reverrai, quand la volonté de Dieu me rappellera auprès de vous, ce serait pourtant ce me semble un charmant moment que celui où il me serait donné de me trouver auprès de vous, pour apprendre tout ce qui vous concerne, vous conter mes mille et une petites aventures, vous montrer surtout que je suis toujours cet Alexandre, non pas de toutes ses époques mais d'une certaine époque, la moins sombre et la moins triste. — Grand merci de toutes les intéressantes nouvelles que tu me donnes, les choses vont véritablement grand train chez vous, que n'en est-il pas ainsi dans le Nord. Aujourd'hui encore je me suis fâché tout rouge, en réfléchissant sur la nature du pays que j'habite — pas le moindre espoir, pas l'ombre d'apparence qu'un jour à venir l'aimable civilisation viendra planter ses pénates sur les différentes pointes, où nous plançons nos tentes et où nous l'invitons à étendre ses rameaux bien-faisants.

J'ai reçu la lettre de Louis, mais je ne lui réponds pas cette fois, pour le punir d'avoir été si négligent à m'écrire. La punition n'est certainement pas proportionnée au délit. Je l'aime pourtant ce cher petit frère et lui souhaite toutes sortes de prospérités. Embrasse bien ma tante, si elle faisait comme son époux m'écrire de temps en temps. Ton respectable père veut bien croire j'espère que je ne l'oublie pas. Les bonnes nouvelles que j'ai eues de ton garçon m'ont comblé de joie. Tous ces Messieurs du Collège m'en veulent peut-être un peu, de ne leur point donner signe de vie, mais ils sont plusieurs et je suis seul, je ne vois pas pourquoi l'un d'eux ne prendrait pas l'initiative. Je sens que je me fais sauvage de jour en jour et qu'il me sierait très mal de m'adresser à des sommités scientifiques. Présente mes respects au Dr Boutillier, à M. Cadorette, etc., etc. — Adieu mon cher Pierre, je ne sens que trop quelle incongruité c'est d'envoyer une pareille lettre de si loin, mais il est minuit, à deux heures il faudra être sur pied et je n'aurai pas un autre moment. Ecris-moi le plus souvent et le plus longuement possible et cela quand même il m'arriverait quelquefois de ne point te répondre. Envoie-moi aussi des journaux, mais seulement les parties intéressantes.

Adieu, priez bien le bon Dieu pour moi et pour mes sauvages. Encouragez la propagation de la foi, c'est une oeuvre dont on n'appréciera jamais assez l'importance.

Tout à toi, ton neveu affectionné,

Alex. TACHE.